

Date de la convocation : 12 octobre 2010

Présents: BILLOT Maryse ; BOBILLIER Christine ; DI BENEDETTO Patrice ; FILSJEAN Nicole ; HUFSCHEMITT Benoît ; JACOB Alexis ; JUAREZ Emilio ; LANTUÉJOUL Philippe ; MARCEAU Muriel ; MÉNÉTRIER Claude ; PARIS Gisèle ; PEYRARD Dominique ; PRAOM Christian ; RENAUDE Régis ; SAILLARD Patrick ; VIENNET Alain.

Excusés: GOGUEL Mathieu procuration à JUAREZ Emilio.

Nicole FILSJEAN a été désignée secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures 10.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 28 SEPTEMBRE 2010

Le compte-rendu du 28/09/2010 est adopté à l'unanimité.

MODIFICATIONS DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition d'inscrire deux points supplémentaires et de modifier l'ordre du jour :

Commission affaires sociales Péri-scolaire, affiliation au Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel

Commission patrimoine et environnement Vente de bois 2011

Adoptée à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE

1. Dates des manifestations

- **Mercredi 27 octobre** à 17h00 Cinéma «La vie sauvage des animaux domestiques», Espace du Marais.
- **Samedi 30 octobre** à 20h00 Cinéma « Des hommes et des dieux », Espace du Marais.
- **Samedi 30 octobre** à partir de 14h00 Cyclo cross organisé par l'Entente cycliste de SAÔNE avec la participation de Francis MOUREY, route de GENNES.
- **Jeudi 11 novembre** à 11h30 Cérémonie du souvenir au monument aux morts suivi du pot de l'amitié offert par la municipalité.
- **Samedi 13 novembre** à partir de 10h00 Exposition en « Plein Jour » à la médiathèque.
- **Samedi 13 novembre** de 8h30 à 12h30 Bourse aux jouets et articles de puériculture organisée par les Loustiques du marais et l'ASPARELE, Espace du Marais.
- **Samedi 13 novembre** à partir du 19h15 Loto informatisé organisé par les Loustiques du marais et l'ASPARELE, Espace du Marais
- **Lundi 15 novembre** à 20h00 Préparation du Téléthon, secrétariat de la Mairie.
- **Du 18 novembre au 4 décembre** Exposition de Yves PETIT à l'Outo.
- **Samedi 20 novembre** à 20h30 Spectacle « Retour en comté » proposé par le CFCMA, Espace du Marais.
- **Et dimanche 21 novembre** à 17h00
- **Lundi 22 novembre** à partir de 16h30 Don du sang, Espace du Marais
- **Mercredi 24 novembre** à 17h00 et 20 h00 Cinéma, titres non communiqués.
- **Vendredi 26 novembre** à 20h00 Rencontre avec l'auteur Pierre-Jean LAFORÊT, l'Outo.
- **Samedi 27 novembre** à 19 h Cérémonie de la Sainte Barbe au monument aux morts

2. Exposition à l'Outo

Le photographe Yves PETIT exposera du jeudi 18 novembre au samedi 4 décembre. Le jeudi 18 novembre à 18h00 à la médiathèque, il réalisera des prises de vues de la danseuse Lulla CHOURLIN accompagnée du guitariste Jérôme LEFÈBVRE.

3. En plein jour

La première édition de cette exposition aura lieu le samedi 13 novembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Journée pendant laquelle auront lieu des échanges avec les artistes saônois.

4. Festifanfares : bilan

Le concert donné à l'Espace du Marais, à l'occasion de Festifanfares, a rassemblé plus de 300 personnes venues écouter la fanfare des Pompiers de PARIS et la fanfare de SAÔNE sous la direction de M. LOICHOT. Le dimanche matin une formation de MONTBELIARD, les GUIGUIS ont défilé dans les rues de Saône. Le rassemblement le dimanche après midi à Gennes a présenté un spectacle de qualité. Les habitants de Gennes ont massivement participé au succès de cette manifestation.

5. Mise à disposition du local rue de la Fontaine : convention avec l'A.M.I.C.A.L.E.

La commune a remis à neuf les locaux situés rue de la Fontaine afin de les mettre à disposition de l'A.M.I.C.A.L.E. en remplacement des bureaux situés rue de la Glacière qui seront, à terme, détruits. Les frais de fonctionnement seront à la charge de l'association.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition.

Adopté à l'unanimité.

COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES

6. Renouvellement du contrat d'assurance des agents titulaires

La commune a, par la délibération du 23/03/2010, demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Doubs de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge. Le Centre de gestion a communiqué les résultats la concernant.

- Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2011.
- Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de quatre mois.
- Régime : contrat en capitalisation sans reprise des antécédents (couverture des indemnités journalières jusqu'à la retraite des agents et des frais médicaux à titre viager).
- Conditions :
 - Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL :
 - franchise en maladie ordinaire : 10 jours
 - taux : 3,90 %

Le Conseil municipal accepte les termes du contrat et autorise le Maire à prendre et à signer les conventions et tout acte y afférent.

Adopté à l'unanimité.

7. Z.A.C. de la Gilleroye : information

L'acte d'achat de la parcelle AL 14 – lieudit « La Gilleroye » a été signé. La commune maîtrise, à ce jour, 51 % du foncier de cette zone.

Les études sont en cours pour la mise en place du phasage technique en tenant compte de toutes les contraintes d'aménagement pour les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées (une importante réflexion doit être menée sur l'assainissement global de cette zone), l'alimentation en eau potable, les réseaux de télécommunication et d'électricité.

8. Z.A.C. commerciale : information

La réflexion sur l'aménagement de la ZAC commerciale continue entre la commune et les différents intervenants : la SedD, l'A.U.D.A.B., la D.D.T., le cabinet B.E.J., le cabinet PROSPECTIVES URBAINES et l'avocat de la commune.

Un schéma global d'aménagement doit être réalisé afin de prendre en compte les prescriptions du S.C.O.T. De nouvelles orientations seront prises pour réglementer les conditions d'aménagement dans une modification du P.O.S.

Le temps estimé pour représenter le dossier de modification du P.O.S. est de cinq mois.

Les différents cabinets doivent rendre une proposition individuelle de mission afin de mettre en place cette opération.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

9. Repas des anciens : information

Le repas annuel des anciens aura lieu le 08/01/2011. Les personnes à partir de 66 ans seront invitées. Une participation de 16 € sera demandée aux conjoints ayant moins de 65 ans ou non domiciliés à Saône. Le traiteur EDUARDO a été retenu pour le repas et comme les années précédentes les élus sont invités à participer bénévolement au service. L'animation sera réalisée par M. Daniel BONNEFOY, saônois.

Les personnes dans l'impossibilité de se déplacer recevront un colis.

L'animation et le portage des colis à la maison de retraite seront reconduits.

10. C.C.A.S. : bilan du voyage « seniors en vacances »

Les 23 personnes ayant participé au voyage à VIC-SUR-CERE, organisé par le C.C.A.S, sont revenues enchantées et ravies de leur séjour. Une rencontre aura lieu afin de procéder au compte-rendu avec les participants.

Une réflexion sera menée pour un voyage en 2011.

11. Formation périscolaire : demande de subvention

Une formation gratuite a été proposée par Jeunesse et Sport aux personnels du périscolaire pour la mise en place d'une animation autour de la lecture.

Pour faire suite à cette formation, il est proposé de faire une demande de subvention de 640 € pour l'aménagement d'un coin lecture au périscolaire.

Approuvé à l'unanimité.

12. Périscolaire : affiliation au Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'accepter des C.E.S.U. comme moyen de paiement pour le service Périscolaire et Accueil de Loisirs.
- d'autoriser le Maire à signer le dossier d'affiliation au C.R.C.E.S.U..

Les repas de midi ne peuvent être payés avec des C.E.S.U.. Les règlements par C.E.S.U. ne pourront être acceptés avant l'accord de ce nouveau service par la Trésorerie de Morre-Roulans.

Approuvé à l'unanimité.

COMMISSION PATRIMOINE – ENVIRONNEMENT

13. Plateau sportif : demandes de subvention

Pour la réalisation du plateau sportif, le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer et à déposer le permis de construire.

Pour le financement il est demandé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à solliciter l'aide financière auprès de toutes les instances susceptibles d'apporter leur aide à ce projet, en particulier auprès :

- du Conseil Général,
- du C.N.D.S.
- de la Fédération Française de Football,
- de la Région
- de la C.A.G.B.
- de Jeunesse et Sport
- des parlementaires

Approuvé à l'unanimité.

La réunion publique du 15 octobre a permis de présenter la complexité de ce projet. Les remarques faites par le public seront étudiées par la commune et le maître d'œuvre, afin d'étudier les options possibles.

14. Concours fleurissement : résultats du concours de la C.A.G.B.

Lors de la remise des prix par la C.A.G.B., le 15/10/2010, la commune représentée par Nicolas FLORIN a reçu un prix d'encouragement pour la façade de la mairie et un bon d'achat de 250 €.

Les résultats du concours de fleurissement régional auront lieu le 23 octobre.

15. Aire de loisirs – parcelle forestière 18 : réalisation des aménagements

La réception de l'aire de loisirs a eu lieu le 08/10/2010.

L'aménagement de ce secteur sur les parcelles communales est d'une grande qualité, il comprend trois zones :

- L'aire de loisirs aménagée par l'O.N.F. accessible à tout public.
- Le terrain B.M.X. réalisé par les jeunes sous la direction de l'O.N.F.. Cet espace n'est accessible qu'aux adhérents de l'A.M.I.C.A.L.E. (ceci pour une question de responsabilité et d'assurance).
- La piste de V.T.T. aménagée par les collégiens est accessible à tout public.

16. Vente de bois 2011

L'O.N.F. propose pour les ventes aux adjudications générales 2011 :

- coupes feuillus : vente de futaies affouagères sur les parcelles 9 - 10 - 26 - 27 - 37 - 38 - 42 - 43 - 50 (chênes et hêtres) ;
- Coupes résineuses : en bloc et sur pied sur les parcelles 3 - 5 - 6 - 8 - 21 - 22 - 24 - 43.

Pour la délivrance aux affouagistes pour l'année 2011, les produits proposés sont les suivants :

- Houppiers et petits bois griffés

Les délais d'abattage sont le 15/01/2012 pour les parcelles 26 - 37 - 38 - 42 et le 15/02/2012 pour 9 - 10 - 27.

Adoptée à l'unanimité

COMMISSION URBANISME

17. Etat des demandes d'urbanisme

COMMISSION 13 OCTOBRE 2010

DP DEPOT	BONNEFOY Jean-Claude	14 rue de l'industrie	Intégration de panneaux photovoltaïques		02553210C0060
	JACQUET Charles	19 rue de l'étoile	Réfection de façades		02553210C0061
	FOURNIER Julien	4 allée Louis Jahier	Démolition d'un mur pour pose d'une fenêtre		02553210C0063
	BOUTON Bernard	27 rue de la Fontaine	Réfection d'une toiture		02553210C0064
	SCI La Prairie	8 rue du Lac	Remplacement de stores		02553210C0065
	JEANINGROS Camille	1 rue des Prairies	Réfection d'une clôture		02553210C0066
	ROBERT Daniel	17 rue de l'Etoile	Fermeture d'une avancée de toit et de terrasse		02553210C0067
DP DECISION	TSAGALOS Luc	13 ave de la Gare	Isolation par l'extérieur + crépi neuf	Ac-cordé	02553210C0062
PC DEPOT	PROUDHON Philippe	6 rue de la Messarde	Extention à usage de garage		02553210C0027
	DEVAUX Daniel	27 rue du Clousey	Agrandissement du séjour et chambre supplémentaire		02553210C0028
PC MODIF DECISION	MAZZA / MORLOT	Le Pré Devant La Cure	Changement couleur de tuiles et ajout de bardage	Ac-cordé	02553210C0005(1)
	MEYER & CLEMENT	7 B rue de la cassotte	Simple information		02553210C0036
CU DECISION					

Nom des vendeurs					
DIA	Me MARCONOT	3 rue de la Poste	Copropriété		

18. Assainissement rue de la Fontaine : lancement des travaux

Concernant la restructuration du réseau d'assainissement, le but étant de continuer la séparation des eaux usées et des eaux pluviales (avec incitation des riverains sur leur parcellaire) du secteur rue de la Fontaine, il est proposé de réaliser les travaux en trois tranches :

- Tranche 1 : rue des Marais, pour un montant de travaux de 95 988.92 € TTC A.M.O. comprise ;
- Tranche 2 : rue de la Fontaine, pour un montant de travaux de 309 664.65 € TTC A.M.O. comprise ;
- Tranche 3 ; rues Francis Bouton et des Thuyas et parcelle des Grands Vergers pour un montant de travaux de 242 988.62 € TTC A.M.O. comprise.

La tranche 1 et la tranche 2 commenceront simultanément cette année et la tranche 3 sera réalisée à partir de fin 2011.

Le Conseil municipal décide :

- d'adopter l'opération dans sa globalité, en trois tranches de travaux telles que présentées,
- de solliciter l'aide de l'Agence de L'eau et du Département.

Adoptée à l'unanimité

19. Travaux quartier du Hameau : information

La réception du chantier est prévue pour mi-novembre avec des réserves pour les espaces verts.

L'enfouissement des lignes téléphoniques, rue des Vieilles Perrières, est en attente de programmation par France Télécom.

20. Travaux chemins ruraux : information

La route forestière est terminée, il sera étudié la possibilité de la pose d'une barrière réglementant l'accès.

